

SEANCE DU 11 MARS 2019

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;
DETOURNAY Daniel., HILALI Nadya, ROBETTE Benjamin, LESEULTRE Yasmine,
Echevins ;
SCHIETSE D., HOUZE M., DELCROIX M., URBAIN M., LEGRAIN P., VICO A.,
GERARD P., SCHIETSE F., VINCKIER P., WACQUIER M-P, CARDON A., HURBAIN
C., CHEVALIS A., DESEVEAUX C., Conseillers
et BAUDUIN Nathalie, Directrice générale.

1. Informations diverses – communications
M. Pierre WACQUIER, Bourgmestre-Président, informe l'assemblée :
 - a) **Du subside reçu de 2.380 € pour la semaine de l'arbre ;**
 - b) **Du prochain conseil communal du 25.03.2019.**
 2. Situation de caisse au 31/12/2018 – communication
PRISE DE CONNAISSANCE
 3. Contrat de gestion pour la Régie Communale Autonome – décision
19 OUI
 4. Fourniture d'un plancher pour le chapiteau communal
 - a) Cahier spécial des charges, métré et devis estimatif – décision
19 OUI
Le montant estimé s'élève à 16.200,00 € hors TVA ou 19.602,00 €, 21% TVA comprise.
 - b) Choix du mode de passation du marché et fixation des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution – décision
19 OUI
Pour la procédure négociée sans publication préalable
 5. Décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale
Commune de Brunehaut, 8^{ème} Division Wez-Velvain : création d'une nouvelle voirie et modification du chemin n°8 rue du Veillé dans le cadre d'un projet de constructions de 18 habitations sur une parcelle cadastrée A n°46 c : résultat de l'enquête publique : information – prise de connaissance
PRISE DE CONNAISSANCE du dossier ainsi que du résultat de l'enquête publique, réalisée du 11.01.2019 au 11.02.2019
 6. Décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale
Commune de Brunehaut, 1^{ère} division Hollain : création de 4 voiries communales au sein d'un projet d'un éco quartier à la rue du Marais sur une parcelle cadastrée section B n°422EA : résultat de l'enquête publique : information – prise de connaissance
PRISE DE CONNAISSANCE du dossier ainsi que du résultat de l'enquête publique, réalisée du 27.12.2018 au 01.02.2019
- Madame Nadya Hilali quitte la salle du conseil communal.
7. Demande de révision partielle du plan de secteur de Tournai-Leuze-Péruwelz pour le site d'exploitation de la S.A. Couplet Sugars – rue de la Sucrierie 30 à Wez-Velvain – avis
19 OUI
 - a) **pour émettre un avis favorable sur la demande de révision partielle du plan de secteur de Tournai-Leuze-Péruwelz introduite par la s.a. COUPLET SUGARS tendant à inscrire le site de la sucrierie en zone d'activité économique industrielle sur une superficie de 5,93 ha ainsi qu'en zone d'activité économique mixte sur une superficie de 2,46 ha en lieu et place**

de la zone agricole actuelle et ceci afin de pérenniser l'implantation de l'entreprise sur son site actuel.

- b) pour demander que la proposition de compensation alternative soit proportionnelle et adaptée au développement de l'entreprise et aux conséquences qu'il en résultera sur la mobilité et la sécurité au cœur des village et de ce fait de demander comme compensation alternative à la s.a. COUPLET SUGARS, en lieu et place de celles émises dans le dossier de base, une participation financière pour l'aménagement d'un trajet obligatoire de contournement des villages pour les poids lourds en provenance et partance du site de Couplet Sugars qui contournerait le site de la Sucrierie en passant par l'aménagement et/ou l'élargissement de la rue de la Sucrierie (vers le rond point de la Bize), rue de Saint-Maur, rue de la Chapelle, Chemin Vert et création d'une route qui rejoindrait le rond point de Bruyelle à partir de la rue du Grintier à Hollain, conformément au plan terrier « Travaux de création d'une liaison, rue de Tournai (RN507) – rue de la Chapelle » et plan « Elargissement de la rue du Grintier à Hollain (de 2 à 3 sur le plan terrier) » annexés aux présentes.

Madame Nadya HILALI réintègre la salle aux délibérations

8. Commission locale pour l'énergie (C.L.E.) – rapport d'activités 2018 – communication

PRISE DE CONNAISSANCE

9. Commission locale du développement rural

- a) Désignation des représentants communaux – décision

19 OUI

- pour le groupe U.S.B. : HILALI Nadya, CHEVALIS Audrey, DETOURNAY Daniel, SCHIETSE François, HURBAIN Clara, WACQUIER Pierre

- pour le groupe IC : WACQUIER Marie-Paule, DELCROIX Muriel

- b) Désignation des représentants de la population – décision

19 OUI

Membres effectifs				Membres suppléants			
	Prénom	Nom	Domicile		Prénom	Nom	Domicile
1	Bertrand	Bonnet	Lesdain	1	Marc	Bossaert	Bléharies
2	André	Boutry	Jollain-Merlin	2	Thierry	Brasseur	Wez-Velvain
3	Cédric	Cardon	Hollain	3	Fanny	Castelain	Guignies
4	Michel	Chavalle	Laplaigne	4	Caroline	Clairquin	Guignies
5	Jean-François	Decottignies	Bléharies	5	Olivier	Decottignies	Bléharies
6	Chantal	Delvigne	Jollain-Merlin	6	Alexandra	De Mey	Hollain
7	Sonny	De Vrieze	Wez-Velvain	7	Stéphane	Dillies	Lesdain
8	Bernard	Drouillon	Laplaigne	8	Jacques	Duhayon	Hollain
9	Christian	Dulieu	Rongy	9	Philippe	Dumoulin	Pecq
10	Mathilde	Hardy	Wez-Velvain	10	Baptiste	Hottekiet	Rongy
11	Clémence	Lefebvre	Guignies	11	Jean-Philippe	Lejeune	Bléharies
12	Gérard	Lejeune	Laplaigne	12	Yves	Leseultre	Guignies
13	Christian	Leveau	Bléharies	13	Julien	Loy	Hollain
14	Nicolas	Ockerman	Guignies	14	Charles	Picq	Bléharies
15	Remy	Ravaux	Rongy	15	Jean-Claude	Roart	Laplaigne
16	Elisabeth	Sirjacobs	Wez-Velvain	16	Maryse	Six	Bléharies
17	Marie-Odile	Szabo	Howardries	17	Dany	Van Genechten	Hollain
18	Valérie	Vanoudewater	Guignies	18	Maxime	Verdoncq	Hollain

10. Règlement complémentaire sur le roulage – décision

19 OUI

- a) Dans la rue du Village à Laplaigne, des zones d'évitement striées triangulaires d'une longueur de 15 mètres, disposées en une chicane, seront établies 20 mètres avant le n°69, venant de Laplaigne, avec priorité de passage pour les conducteurs se dirigeant vers Laplaigne.

Cette mesure sera matérialisée par le placement des signaux A7, D1, B19, B21 et les marques au sol appropriées.

b) Dans la rue du Village à Laplaigne, des zones de stationnement seront établies :

- du côté pair, le long des n°88 à 92 et le long du n°82 ;
- du côté impair, le long du n°79 et le long des n°73 à 69.

Cette mesure sera matérialisée par le placement des marques au sol appropriées.

11. Ordonnance de police relative à l’affichage électoral pour les élections du 26/05/2019 – décision
19 OUI

Monsieur Pierre Wacquier, Bourgmestre-Président, et les membres du Collège communal entendent ensuite les questions orales :

a) François SCHIETSE : souhaite le traçage de plusieurs passages pour piétons sur l’axe rue du Vicinal Wez – pharmacie Wez – café terminus. Il signale également le trafic de voitures sur le chemin de halage – rive droite et au bout de la rue Gilles Savoie à Laplaigne. Il demande que l’on puisse intervenir au SPW pour des solutions pour réduire la vitesse entre Bléharies et Hollain et résoudre le problème des trous sur la N52.

Monsieur Pierre Wacquier, Bourgmestre-Président, et les membres du Collège communal répondent aux questions orales :

a) A travers la cellule de sécurité du DR, les points noirs bien connus seront abordés avec la présence de la police et les solutions envisagées soumis à l’Inspecteur de la RW. Pour la RN, nous avons sollicité, par le biais du plan quinquennal des travaux qui seront évoqués à la CPSR.

12. Approbation des procès-verbaux des 14 et 28.01.2019 – décisions
19 OUI

HUIS CLOS

13. Personnel enseignant – mise à la pension prématurée et définitive – décision

14. Personnel enseignant – Ratifications de décisions du collège communal désignant des membres du personnel enseignant – décisions

15.